

TERRE SAINTE Vantant l'agriculture de proximité, le panier de Terre Sainte souhaite davantage de visibilité.

Une carte de visite des producteurs locaux



Frédéric Gallay et Pierre Hermanjat (de g. à dr.), présentent le panier d'automne Terre Sainte, qui inclut une courge, de l'huile de tournesol, du lait, du fromage, du miel, des pommes et du moût. LAURENT SAGET

LAURENT SAGET
info@lacote.ch

Le panier de Terre Sainte s'est décliné aux couleurs automnales il y a quelques jours à la ferme de Frédéric Gallay à Tannay. Les producteurs du réseau écologique Eco Terre Sainte proposaient pour la deuxième année l'un des quatre paniers saisonniers. Une courge formait cette fois-ci le produit d'appel, complété par de l'huile de tournesol, un litre de lait, du fromage, du miel, des pommes, du moût et en option cinq kilos de viande de bœuf.

«L'objectif est avant tout de valoriser les produits régionaux et de faire connaître les points de vente directe», rappelle Pierre Hermanjat, à la tête de l'association. «Les échos sont bons. Notre démarche n'est pas celle d'un marchand qui propose un panier hebdomadaire mais c'est surtout une occasion de faire découvrir les ex-

ploitations et de créer des contacts.» Et cela fonctionne! Dans l'écurie de Frédéric Gallay, nettoyée et décorée pour l'occasion, les personnes défilent pour chercher leur panier, boire un verre, discuter et même partager des idées de recettes. Rien à voir avec un supermarché anonyme. Tout l'univers paysan semble alors à redécouvrir, dans cet environnement urbanisé.

C'est bien là l'objectif de Frédéric Gallay, conscient de la région particulière dans laquelle il exerce son activité. «Je n'attends pas que cette opération fasse vivre mon exploitation, mais j'apprécie de montrer que ma ferme n'a pas de barreaux, qu'elle est ouverte.» Et si la vente directe n'est pas un objectif en soi pour ce Tannayrois, le lien avec la population est essentiel.

Côté consommateurs, hétéroclites comme l'est la population de Terre Sainte, les attentes sont également remplies. «J'ai été

étonné par l'excellente qualité de la viande et je ne savais pas que des pêches aussi bonnes étaient produites dans la région», confie Monica Azaiez. Cette Founachue connaît bien la formule puisqu'elle est inscrite depuis le début, en 2010. «J'ai été emballée à l'idée de consommer des produits de la région. Ce sont des choses que j'achèterais de toute façon. Et avoir une date fixe de distribution incite à se rendre directement chez le producteur. Sinon, cela resterait une bonne intention que je ne mettrais pas en pratique.»

Congu comme une opération de communication, le seul point faible reste peut-être la difficulté à promouvoir cette initiative locale. Pierre Hermanjat évoque les idées pour dépasser les actuels 80 inscrits. Pas de doute que c'est sur ce point qu'Eco Terre Sainte travaillera en vue du panier d'hiver du 17 décembre et des rendez-vous l'année prochaine. ○

CHÈSEREX Une nuit pour redevenir un enfant



Vendredi passé, le hall de l'école Elisabeth de Portes à Chêserex recevait enfants et parents à l'occasion de la Nuit des contes. Comme les années précédentes, les responsables de la bibliothèque ont été contraints de limiter les présences. En début de présentation, les enfants ont été répartis en quatre groupes qui, en divers lieux du village, ont entendu l'entrée en matière avant de se retrouver dans la cour d'école pour une soupe. Ensuite, commençait la partie principale de la soirée qui présentait un spectacle issu d'un livre nommé «Le Roi, les Souris et le Fromage», œuvre historique reliant les humains et les animaux sauvages. Ce livre, découvert à la bibliothèque communale a été présenté, joué et conté par des acteurs qui a passionné enfants et parents. Tous en gardent des souvenirs merveilleux. ○ AL

RÉGION MORGIENNE

Cambriolages en hausse

Le vol par effraction d'un appartement à Prévèrenge, alors que l'habitant était partie chercher son enfant à l'école, lundi vers midi, rappelle qu'aucun logement n'est à l'abri des malfrats.

Le porte-parole de la police cantonale vaudoise, Philippe Jatton, confirme que les voleurs sont particulièrement actifs dans la région morgienne en ce moment, notamment à la tombée de la nuit.

Le cambriolage de Prévèrenge montre aussi que les malfaiteurs observent leur cible. «Ils sont également très mobiles, demain ils opéreront peut-être à Yverdon», souligne Philippe Jatton. Il précise que malgré cette forte et rapide mobilité des voleurs, tous n'échappent pas à la police.

Gestes à avoir

La plupart des vols sont commis par arrachage de cylindre, au moyen d'un outil. Un cylindre qui dépasse de la porte est brisé en quelques secondes par les malfrats. La porte reste le

moyen d'introduction le plus fréquent et la police rappelle qu'il faut bien la protéger.

Philippe Jatton souligne encore qu'il est important d'avoir un cylindre de serrure à fleur de porte – une rosace sur le cylindre est efficace – et ne pas laisser de valeurs à la maison. Garder une lumière allumée, ou encore la radio enclenchée, peut avoir un effet dissuasif.

Quelques chiffres

Ce d'autant plus que les chiffres concernant les cambriolages – ceux dénoncés à la police vaudoise – montrent qu'il y a une recrudescence d'habitations touchées par les vols en novembre. Dans l'ensemble du canton, 279 effractions ont été commises pour le début de ce mois (148 pour la première semaine et 131 pour la deuxième), contre 184 pour les deux dernières semaines d'octobre.

L'an passé, 220 actes ont été dénoncés pour le début novembre et un peu moins – 206 – pour la même période en 2009. ○ FMO

AUBONNE

Journée main verte pour des entreprises de la région



Les collaborateurs de la Banque Cantonale Vaudoise ont nettoyé le bord des rives de l'Aubonne. ABIGAILLE DIDIER-MORTAL

Samedi dernier, au bord des rives de l'Aubonne, une vingtaine d'employés de la Banque Cantonale Vaudoise ont participé à une journée d'action main verte, organisée par La Maison de la Rivière, en collaboration avec le Service de la forêt, de la faune et de la nature.

«C'est très intéressant sur le plan humain, car cela permet aux gens de tout niveau de se rencontrer. C'est aussi très instructif», raconte Marisa Scaramuzzino, du département média et information de la BCV.

Bénévolat

Des employés de Shire, une société de biopharmaceutique, sont venus aussi bénévolement. «Nous offrons un jour par an à chacun de nos employés pour effectuer une action sociale ou environnementale. Cette année, nous avons sélectionné la Maison de la Rivière, de par sa proximité et son accueil», précise Nicole Barraud-Estoppey, responsable de la communication.

Le week-end prochain, ce sera au tour de Perrin Frères SA,

une entreprise de construction. «Cela fait partie de la politique de protection de l'environnement que l'on met en place afin de casser notre image de bétonneur qui recouvre la nature», assure Thierry Perrin.

Instructif

Dans un décor automnal, la journée a commencé par des explications données par le garde-pêche sur l'importance de cette zone fluviale. «On y trouve la moitié des espèces présentes sur le territoire suisse. Le principal problème c'est la présence du buddleia, une plante chinoise d'ornement des jardins, explique Philippe Tavel, elle s'échappe des jardins et colonise de grandes zones, là où il devrait y avoir du saule.»

Ainsi, munis de gants et de sécateurs, les employés des entreprises vaudoises arrachent le buddleia pour le remplacer par du saule sur plusieurs dizaines de mètres carrés. Ravis de leur journée de labeur, ils reviendront l'année prochaine pour constater le résultat de leur travail. ○ ABIGAILLE DIDIER-MORTAL

ACLENS Le WWF et l'Association Venoge Vivante déposent un nouveau recours.

L'opposition à la RC 177 se poursuit

«L'Association Venoge Vivante (AVV) et le WWF ne baissent pas les bras face à l'aspirateur à voitures et à camions.» Le message délivré hier par les deux associations de protection de la nature est clair. En déposant un nouveau recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP), elles montrent leur détermination à s'opposer fermement au projet de route cantonale 177 (RC 177). Cette dernière, qui devrait relier le pôle de développement de Vuiffens-la-Ville et d'Acclens à la jonction autoroutière de Cossonay, n'a donc pas fini de susciter les dissensions.

Pour rappel, la CDAP avait partiellement admis, en octobre 2010, le premier recours des op-

posants au projet et renvoyé le dossier à l'Etat. Les juges avaient notamment estimé que la copie du Canton était incomplète, car elle ne contenait aucune indication de l'emprise de la route sur les surfaces d'assolement. L'inventaire de ces dernières, dévoilées à l'agriculture, découle pourtant d'une exigence du droit fédéral lié à l'approvisionnement de la population.

Procédure contestée

Après avoir complété son dossier sur cette question, le Département des infrastructures a soumis un avis de consultation publique dans les communes d'Acclens, de Vuiffens-la-Ville et de Penthaz le mois dernier. Il a notifié les mêmes décisions prises en

2007, à savoir de lever les oppositions reçues après la mise à l'enquête.

Une procédure largement contestée par les opposants. «Dans son premier arrêt, la CDAP a annulé le projet de l'Etat», précise Serge Ansermet, secrétaire du WWF-Vaud. Par conséquent, nous estimons que c'est l'ensemble de la procédure qui aurait dû être reprise à zéro et que le projet aurait dû être soumis une nouvelle fois à l'enquête publique.» Les deux associations, défendues par Me Jacques Ballez, s'insurgent également sur la question des surfaces d'assolement. «Leur préservation relève d'un intérêt public majeur; toute emprise sur celle-ci doit être compensée, estiment l'AVV et le WWF. Or, le Canton a estimé qu'il

n'y a pas lieu d'exiger la compensation.» Vu qu'il s'agit d'un projet d'importance cantonale, le Service du développement territorial a en effet décidé de prélever le sol des surfaces d'assolement sur les réserves du canton. «Nous aimerions bien savoir où se trouvent ces réserves? s'interroge Pierre Santschi, secrétaire de l'AVV. Avec ce genre de projet, on massacre le canton à grands coups de bitume.» Pour les deux associations, cette future route cantonale porterait atteinte à divers biotopes, aux déplacements de la faune et aux rives de la Venoge. Elle ne réglerait en aucun cas les problèmes de trafic, bien au contraire. «Ce couloir attirerait encore davantage de véhicules», conclut Serge Ansermet. ○ LB